

PROJET D'ECOLE

Date de révision : 15/04/2025

Etudier en Hainaut!



L’UT - Institut d’Enseignement Technique Secondaire est une institution riche d’une très longue histoire. A Charleroi, UT sont deux lettres emblématiques qui résonnent toujours dans l’esprit de toute une région longtemps prospère grâce aux industries lourdes. Ainsi aujourd’hui, même si le tissu économique et industriel a évolué, l’UT demeure une école toujours porteuse d’avenir professionnel pour les étudiants de l’enseignement qualifiant.

Notre passé

C’est en 1850 que naît l’idée de la constitution d’une école de porions et contremaîtres, unique dans notre paysage minier.

En 1903 est créée l’Ecole Industrielle, ancêtre de notre établissement, dans les locaux de la ville de Charleroi. Celle-ci déménagera sur le site actuel en 1908 et l’Université du Travail sera inaugurée en 1911. Dès 1913, trois écoles sont opérationnelles : l’Ecole Industrielle Supérieure, l’Ecole Professionnelle du jour, l’Ecole Professionnelle du soir et du dimanche en boulangerie, en imprimerie et en plomberie-zinguerie.

L’Ecole Technique Secondaire, notre actuel UT-IETS, est créée en 1951 et elle déménagera en 1981 dans le bâtiment Roullier.

L’Ecole Technique Commerciale et les sections supérieures Chimie et Construction civile seront ouvertes en 1967.

Dans l’enseignement secondaire de plein exercice, L’UT-IETS propose aujourd’hui des formations dans les secteurs de l’Industrie, de l’Hôtellerie, de l’Informatique et de la Construction.

Notre situation

- Au Nord de Charleroi.
- A la sortie de l’autoroute A54.
- A proximité du Rond-point du Marsupilami (Square Jules Hiernaux).
- Desservi par les TEC (Station de métro à proximité et gare de bus à moins d’un kilomètre).

Pourquoi un projet d’école ?

Le projet d’école s’inscrit dans les directives du décret du 3 mai 2019 du Ministère de l’Education de la Communauté Française portant le livre I du code de l’enseignement fondamental et de l’enseignement secondaire. Il tient compte des projets éducatif et pédagogique de la Province de Hainaut, du règlement d’ordre intérieur des établissements d’enseignement de la Province de Hainaut et du règlement des études des établissements d’enseignement ordinaire de plein exercice de la Province de Hainaut.

L’UT dans La Cité des Métiers

L’UT-IETS est actuellement en pleine mutation. Ses infrastructures sont progressivement intégrées dans la Cité des Métiers selon un processus conditionné par le rythme des travaux.

La Cité des Métiers est un espace voué à l’information, à l’aide et aux conseils à l’orientation professionnelle, aux études et la formation. Le projet prévoit deux implantations proches.

Un premier site localisé sur le plateau de l’UT abritera notamment :

- un centre d’enseignement des métiers inter-réseaux de l’industrie et de la construction de 30.000 m², qui sera partagé par notre établissement (UT-IETS), les Aumôniers du travail de Charleroi (ATC) et Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) ;

Etudier en Hainaut!



UT – Institut d'Enseignement Technique Secondaire

Boulevard Roullier 1 – 6000 CHARLEROI | 071 552 238

secretariat.iets@eduhainaut.be | www.etudierenhainaut.be/iets

Matricule école : 52 082 074 39 - Numéro fase : 923

- un Centre de Technologies Avancées (CTA) en mécanique appliquée, hydraulique et pneumatique également utilisé pour nos enseignements ;
- le FOREM ;
- un centre de formation du FOREM ;
- un guichet en orientation, information sur les métiers et les parcours de formation ;
- le centre de culture scientifique de l'ULB.

Un deuxième site localisé dans les bâtiments des Aumôniers du Travail de Charleroi, abritera :

- un autre centre d'enseignement des métiers inter-réseaux de l'industrie et de la construction de 10.000 m² partagé, là encore, par notre établissement (UT-IETS), les Aumôniers du travail de Charleroi (ATC) et Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) ;
- un Centre de Technologie Avancée (CTA) en immotique et domotique.

Aujourd'hui, certaines étapes de notre intégration à la Cité des Métiers sont accomplies.

La première nous a obligés à déménager les classes de cours généraux du bâtiment Roullier (anciennement notre bâtiment principal) vers le bâtiment Ferrer adjacent au bâtiment Roullier et à concentrer les bâtiments administratifs et les bureaux de la Direction dans le bâtiment Langlois, lui aussi tout proche du Roullier.

La deuxième a vu le déménagement de notre section informatique sur le 2^{ème} site de la Cité des Métiers.

Dans un proche avenir, nous achèverons la répartition de nos ateliers de pratique professionnelle sur les 2 sites. Ainsi, nos ateliers de mécanique automobile, de carrosserie, d'électricité et de maçonnerie seront toujours localisés dans le bâtiment Roullier rénové, la boulangerie-pâtisserie gardera ses locaux du bâtiment Langlois alors que les ateliers de soudure et de chauffage-sanitaire iront rejoindre la section informatique sur le site 2.

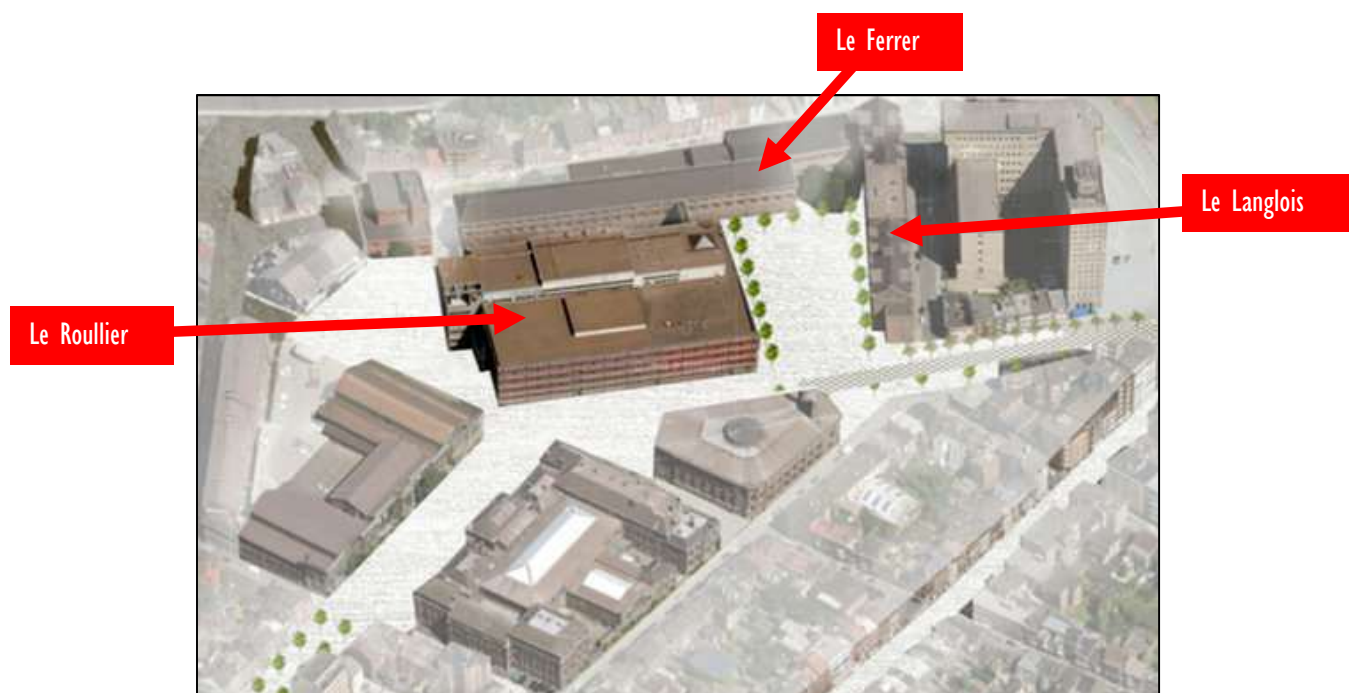
Mais ces délocalisations n'entraînent pas pour autant une perte de notre identité. A l'avenir, l'UT nouera inévitablement des collaborations avec la Cité des Métiers mais notre école gardera l'indépendance de gestion de ses enseignements et maintiendra la rigueur qui garantit des formations de qualité. Tous nos ateliers de pratique professionnelle sont d'ailleurs régulièrement actualisés, modernisés pour rester en conformité avec les évolutions et les exigences des métiers auxquels nous formons. Nous nouons également de nombreuses collaborations avec des centres de compétences (Mons, Gosselies) où nos étudiants peuvent parfaire leur formation grâce à des apprentissages spécifiques.

Notre école dispose encore de deux salles de gymnastique ainsi que d'un mess où les étudiants peuvent se procurer boissons et sandwiches.

Etudier en Hainaut!



Les bâtiments « historiques » de l'UT-IETS



Les futurs bâtiments de la Cité des Métiers sur le site de l'UT (Le Roullier rénové)



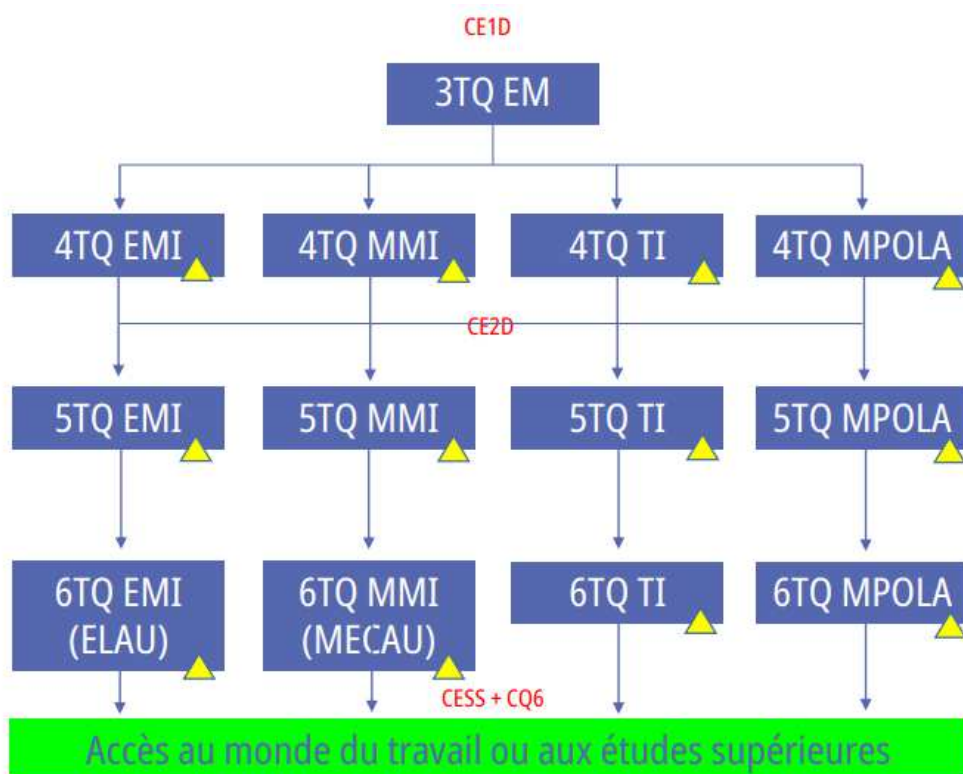
Etudier en Hainaut!

Les offres d'enseignements

Outre les deux années du 1^{er} degré commun secondaire et du 1^{er} degré différencié, l'UT-IETS propose 2 filières d'enseignement du qualifiant : la filière technique de qualification et la filière professionnelle. Toutes nos formations seront organisées selon la philosophie du PEQ (Le Parcours de l'Enseignement Qualifiant) à l'exception des troisièmes années et des classes de 7^{ème} année professionnelle complémentaires mais non qualifiantes.

Pour plus de précisions quant aux différentes modalités d'évaluation, vous pouvez vous référer à l'Annexe au Projet d'Ecole en complément du Règlement Général des Etudes.

Les enseignements en technique de qualification

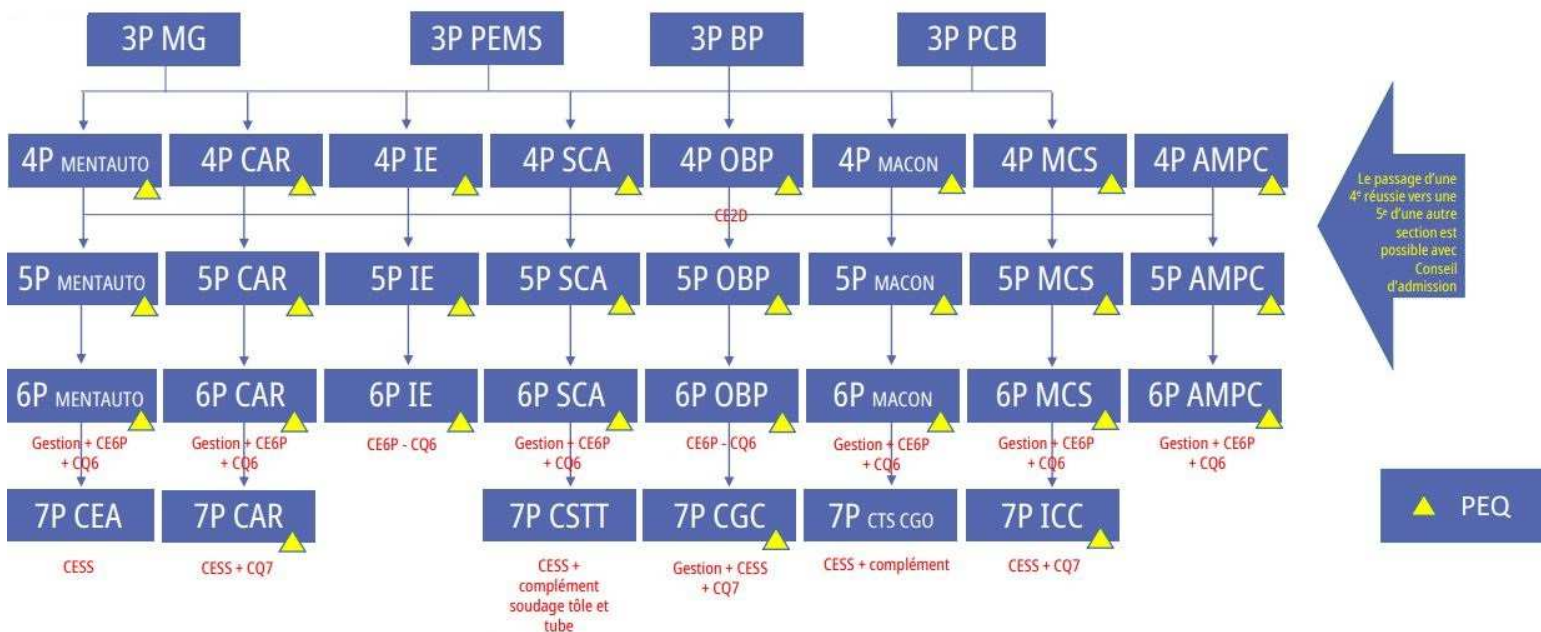


Le passage d'une 4^e réussie vers une 5^e d'une autre section est possible avec Conseil d'admission

▲ PEQ

Etudier en Hainaut!

Les enseignements en filière professionnelle



Accès au monde du travail ou aux études supérieures

SECTIONS

Abbréviation	Denomination	Abbréviation	Denomination
3TQ EM	3e technique de qualification Electromécanique	4P SCA	4e professionnelle Soudeur Cordon d'Angle
4TQ EMI	4e technique de qualification Electricien de maintenance industrielle	5P SCA	5e professionnelle Soudeur cordon d'Angle
5TQ EMI	5e technique de qualification Electricien de maintenance industrielle	6P SCA	6e professionnelle Soudeur cordon d'Angle
6TQ EMI (ELAU)	6e technique de qualification Electricien de Maintenance Industrielle (Electricien Automaticien)	7P CSTT	7e professionnelle Compléments en Soudage sur Tôles et sur Tubes
4TQ MMI	4e technique de qualification Mécanicien de maintenance industrielle	3P BP	3e professionnelle Boulangerie Pâtisserie
5TQ MMI	5e technique de qualification Mécanicien de maintenance industrielle	4P OBP	4e professionnelle Ouvrier Boulanger Pâtissier
6TQ MMI (MECAU)	6e technique de qualification Mécanicien de Maintenance Industrielle (Mécanicien Automaticien)	5P OBP	5e professionnelle Ouvrier Boulanger Pâtissier
4TQ TI	4e technique de qualification Technicien en Informatique	6P OBP	6e professionnelle Ouvrier Boulanger Pâtissier
5TQ TI	5e technique de qualification Technicien en Informatique	7P CGC	7e professionnelle Chocolatier-Confiseur-Glacier
6TQ TI	6e technique de qualification Technicien en Informatique	4P MACON	4e professionnelle Maçon
4TQ MPOLA	4e technique de qualification Mécanicien Polyvalent Automobile	5P MACON	5e professionnelle Maçon
5TQ MPOLA	5e technique de qualification Mécanicien Polyvalent Automobile	6P MACON	6e professionnelle Maçon
6TQ MPOLA	6e technique de qualification Mécanicien polyvalent automobile	7P CTS CGO	7e professionnelle Compléments en Techniques spécialisées en Construction Gros-œuvre
3P MG	3e professionnelle Mécanique Garage	5P MCS	5e professionnelle Monteur en Chauffage et Sanitaire
4P MENTAUTO	4e professionnelle Mécanicien d'Entretien Automobile	6P MCS	6e professionnelle Monteur en Chauffage et Sanitaire
5P MENTAUTO	5e professionnelle Mécanicien d'Entretien Automobile	7P ICC	7e professionnelle Installateur en Chauffage Central
6P MENTAUTO	6e professionnelle Mécanicien d'Entretien Automobile	4P AMPC	4e professionnelle Assistant de Maintenance PC-réseaux
7P CEA	7e professionnelle Complément en Electricité de l'Automobile	5P AMPC	5e professionnelle Assistant de Maintenance PC-réseaux
4P CAR	4e professionnelle Carrossier	6P AMPC	6e professionnelle Assistant de Maintenance PC-réseaux
5P CAR	5e professionnelle Carrossier		
6P CAR	6e professionnelle Carrossier		
7P CAR	7e professionnelle Carrossier Spécialisé		
3P PEMS	3e professionnelle Polyvalente Electricité Mécanique Industrielle Soudure		
3P PCB	3e professionnelle Polyvalente Construction Bâtiment		
4P IE	4e professionnelle Installateur Electricien		
5P IE	5e professionnelle Installateur Electricien		
6P IE	6e professionnelle Installateur Electricien		

Etudier en Hainaut!

Le CEFA de l'UT-IETS et ses enseignements

L'UT-IETS est également le siège d'un CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance). Celui-ci est situé à Farciennes (rue du Puits Communal, 114).

Le CEFA, où les apprentissages sont partagés entre l'école (2 jours) et l'entreprise (3 jours), organise des formations d'aide-mécanicien·ne-garagiste, d'auxiliaire du bâtiment, de métallier·ère, de monteur·euse électricien·ienne, de palefrenier·ère (cours délocalisés dans un manège à Gosselies) et d'auxiliaire de magasin en article 45. Au bout de ces formations, un certificat de qualification est délivré.

En article 49, filière qui permet d'obtenir un CESS et un certificat de qualification (comme dans l'enseignement de plein exercice), les filières suivantes sont proposées : vendeur·euse, maçon·ne, installateur·trice électricien·ne, soudeur·euse, mécanicien·ne d'entretien automobile et gestionnaire de très petites entreprises (7^e année).

Ces enseignements s'adressent aux jeunes de 15 à 25 ans.

Notre 1er degré

A. Transition primaire - secondaire

L'UT-IETS a prévu toute une série de mesures pour favoriser la bonne intégration et le bien-être des élèves du 1^{er} degré.

- Avant la crise du Covid, nous avions pour habitude d'inviter les écoles primaires de la région pour présenter l'école, ses diverses formations, ses ateliers aux élèves de 6^e année. Nous désirons relancer cette action pour aider ces élèves à mieux s'orienter, à comprendre que l'enseignement qualifiant n'est pas un enseignement de la relégation mais aussi leur montrer ce que les enseignants attendront d'eux dans un futur proche.
En fin de visite, une séance de questions-réponses sera consacrée à répondre à toutes leurs interrogations.
- Fin août, les nouveaux élèves de 1^{ère} année commune et de 1^{ère} différenciée sont les premiers à rentrer. Ils sont accueillis par les membres de l'équipe pédagogique, partagent avec eux un petit-déjeuner durable et visitent les locaux de notre établissement. Traditionnellement, le 2^{ème} jour de la rentrée, ils participent à une première sortie extra-scolaire pour qu'ils fassent plus ample connaissance lors de moments plus ludiques. Enfin, des animations propices à la cohésion de groupe leur sont proposées par notre service social ou le CPMS.
- Une équipe éducative leur est presque exclusivement consacrée. C'est un souhait récurrent au sein de notre établissement, celui de préserver une équipe pédagogique homogène au 1^{er} degré. Ceci procure un certain confort à nos jeunes élèves et autorise l'entretien d'un esprit d'équipe.
- Nous accordons une attention toute particulière au PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage). Cet accompagnement individualisé pluridisciplinaire permet aux élèves concernés de développer leur autonomie et de progresser à un rythme qui leur convient mieux. Chaque semaine, deux professeurs consacrent une partie de leur temps de travail à la prise en charge en aparté de ces élèves. Ceci pour les conseiller, mesurer leur progrès et définir des objectifs raisonnables à atteindre. Lors des différents conseils de classe de l'année, une grande attention est toujours portée aux élèves qui bénéficient de ce PIA et à ceux qui pourraient en bénéficier.

Etudier en Hainaut!



Les élèves qui bénéficient du PIA sont, notamment :

- ceux qui après avoir obtenu le CEB en 1^{ère} différenciée entrent en 1^{ère} commune ;
- les élèves inscrits en 2^{ème} commune qui bénéficiaient déjà d'un PIA auparavant ;
- les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} différenciées ;
- les élèves inscrits en 2^{ème} année supplémentaire ;
- les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} commune qui connaissent des difficultés pédagogiques et dont les parents ou les professeurs le demandent ;
- les élèves qui bénéficient d'aménagements raisonnables en raison de leurs troubles de l'apprentissage (voir chapitre spécifique).

En outre, il faut aussi savoir que les élèves issus de l'enseignement spécialisé bénéficient d'une intégration et d'un PIA. Mais dans ce cas, c'est le Pôle territorial de Charleroi Métropole qui s'occupe de leur intégration, de leur accompagnement et de leur PIA.

- Si, comme le stipule notre Règlement des Etudes, nous sommes tenus d'éditer trois bulletins au cours de l'année, les élèves du 1^{er} degré en reçoivent un supplémentaire, non officiel celui-là, avant les congés d'automne. A ce moment, il nous apparaît important de communiquer aux parents, non pas des résultats, mais des appréciations sur le travail de leurs enfants ainsi que des pistes d'amélioration à suivre lorsque nécessaire.

B. Préparation aux épreuves certificatives externes du 1^{er} degré

A l'UT-IETS, nous voulons également donner toutes les chances de réussite au CE1D pour les élèves de 2^e année commune et au CEB pour les élèves de 1^{ère} et 2^e années différenciées.

Tout au long de l'année, les professeurs préparent spécifiquement les élèves à la passation de ces épreuves externes certificatives. De plus, nous avons décidé d'organiser un CEB et un CE1D blancs afin de les habituer aux conditions de passation de ces épreuves, de réduire le stress lié à l'inconnu d'une telle épreuve et, enfin, de faire le point sur les matières à réviser lors des jours qui précèdent l'épreuve officielle.

Ces épreuves blanches se déroulent quelques semaines avant l'épreuve officielle. Pour mettre nos élèves dans les meilleures conditions, nous leur offrons, chaque matin, un petit-déjeuner malin et équilibré dont les produits proviennent, autant que faire se peut, des fermes de la région. L'après-midi est réservé aux corrections de ces épreuves. Ces dates sont choisies pour laisser le temps aux professeurs de revenir sur les lacunes constatées lors de ces épreuves blanches, de les réduire grâce aux révisions et remédiations avant les épreuves officielles.

Etudier en Hainaut!



C. Diversification et différenciation des apprentissages

Nous avons également décidé de donner aux cours des perspectives plus larges et d'envisager d'autres approches pédagogiques. Ainsi :

- pour les cours de français par exemple, nous affiliions nos élèves à la plateforme numérique « Projet Voltaire ». Cela autorise une approche plus motivante et plus ludique de la matière et permet également d'envisager une autre manière de consolider ou de revoir des points importants ou problématiques du cours ;
- nous constituons une bibliothèque pédagogique où les professeurs pourront trouver de multiples ressources facilitant la préparation de leurs élèves aux épreuves externes certificatives ;
- les cours de formations scientifiques seront illustrés par des sorties pédagogiques dans des centres scientifiques tels que Sparkoh ou le centre de culture scientifique de l'ULB. Certains cours sont dispensés dans des laboratoires pour permettre certaines expériences.

D. Valorisation de la réussite

Nous voulons également valoriser la réussite de ces élèves. Ainsi, nous les mettons à l'honneur lors d'une cérémonie de proclamation lorsqu'ils obtiennent le CE1D ou le CEB. Ils partagent cette cérémonie avec les élèves de fin de cycle secondaire qui obtiennent le CESS ou le certificat de qualification.

Mais au-delà de cette valorisation ponctuelle, nous savons qu'il est important de les encourager, tout au long de l'année, lorsqu'ils évoluent dans leurs apprentissages quotidiens et d'entretenir la confiance en leurs capacités pour faire (à nouveau) émerger la notion de plaisir d'apprendre.

E. Approche orientante au 1^{er} degré

L'UT-IETS pratique aussi l'approche orientante. Au cours de ce premier degré et pour correspondre à la spécificité de notre école, des heures de cours de technologie (électricité – mécanique – métal) sont inscrites à l'horaire afin d'aider ces élèves à construire leur projet scolaire et leur avenir.

En outre, nous organisons des visites actives des ateliers de toutes les sections de l'école pour toutes les classes du 1^{er} degré. Lors de ces visites, grâce à la participation des professeurs de pratique professionnelle, il s'agit bien sûr de décrire les tenants et aboutissants du métier, ses débouchés, mais il s'agit surtout de donner l'occasion à ces élèves de découvrir activement ces professions au travers d'animations et d'activités d'initiation, que ce soit la fabrication d'un objet, d'un produit, ou la réalisation d'une expérience.

Ces visites sont suivies d'une discussion menée par un professeur.

En d'autres termes, nous aidons tous ces élèves à apprendre à s'orienter, non seulement en leur permettant de découvrir les métiers auxquels nous les formerons mais aussi en les aidant dans leur réflexion. En d'autres termes encore : « apprendre à apprendre et à poser leur choix », l'un des sept domaines d'apprentissage qui ont motivé l'élaboration du Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Etudier en Hainaut!



Le P45

Depuis l'année scolaire 2023 / 2024, l'UT-IETS a adapté son rythme d'enseignement et ses périodes de cours en instaurant le P45. Autrement dit, les heures de cours ne durent plus 50 minutes mais 45.

3 jours de la semaine (lundi, mardi et vendredi), la journée de cours comptera 9 périodes de 45 minutes. Le mercredi et le jeudi en comptent 5 le matin.

Cela nous permet de gagner 5 minutes à chaque période et de les reporter le jeudi après-midi pour faire place à 3 heures d'activités différentes des cours classiques.

Quelles sont les motivations et les objectifs du P45 ?

- La création de bon nombre d'activités nouvelles et différenciées du cadre purement scolaire (projets sportifs et culturels, épanouissement de l'élève, élargissement de son bagage culturel, etc.) favorisées par cette nouvelle organisation de la vie scolaire.
- Entretenir et favoriser la maîtrise des apprentissages, lutter contre l'échec scolaire grâce à :
 - l'organisation de remédiations pour toutes les matières enseignées à l'UT-IETS, que ce soit dans la formation générale ou dans les Options de Base Groupée ;
 - la programmation de coaching scolaire pour les élèves en besoin d'organisation et de méthode de travail efficace ;
 - la facilitation de la réalisation de projets.
- L'amélioration du climat scolaire grâce :
 - à ces nouvelles activités qui permettront des relations moins institutionnelles entre professeurs et élèves ;
 - aux rencontres d'élèves de classes différentes dans un contexte moins contraignant ;
 - à la facilitation de programmation d'heures collaboratives ou à d'autres projets pédagogiques ;
 - à la lutte contre le décrochage scolaire par l'attrait de ces activités.

Le P45 souscrit ainsi aux 4 missions prioritaires de l'enseignement obligatoire :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne grâce à des activités de découvertes d'autres matières que celles enseignées dans nos formations, grâce à de nouveaux intérêts pour l'élève et, partant de là, de nouvelles compétences à développer ;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir ces compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre place active dans la vie sociale, économique et culturelle grâce aux visites culturelles, à la sensibilisation à d'autres problématiques sociales, aux développements hors nos murs des savoirs acquis ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures grâce à l'ouverture d'esprit, la confrontation, à la compréhension et à l'acceptation d'autres références culturelles et de l'autre ;
- assurer à tous les élèves les mêmes chances d'émancipation sociale grâce aux remédiations, au coaching scolaire.

Etudier en Hainaut!



Cadre pédagogique

A. Le PEQ et l'évaluation continue

Après une troisième année basée sur la découverte d'un métier, en 4^{ème} année donc, nos étudiants intègrent le Parcours de l'Enseignement Qualifiant (PEQ) instauré par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Le PEQ, déterminé à ce que l'engagement dans l'enseignement qualifiant redevienne un choix positif et non une relégation consécutive aux échecs scolaires, veut aussi optimiser le parcours des élèves en renforçant leurs savoirs et compétences, en les connectant mieux aux réalités et aux exigences du monde du travail, en luttant contre l'échec.

Étalé sur 3 années scolaires, de la 4^{ème} à la 6^{ème} année, le PEQ privilégie l'apprentissage modulaire. L'étudiant valide ainsi progressivement les compétences nécessaires à l'obtention de son diplôme. Après une 4^{ème} année orientante (on confirme son choix d'option ou on se réoriente), l'élève aborde 2 années inscrites dans un continuum pédagogique. Autrement dit, sauf cas exceptionnel, il n'y a pas de redoublement en fin de 5^{ème} année et l'étudiant a deux ans pour valider tous les apprentissages inscrits au programme.

L'évaluation certificative est donc continuée et non concentrée lors de certaines périodes (fin d'année scolaire par exemple).

Les UAA (Unité d'Acquis d'apprentissage) sont les épreuves sommatives des séquences d'apprentissage des cours généraux. Les UQ (Unité Qualifiante) sont les évaluations certificatives des cours de l'option de base groupée organisées sous forme d'épreuve intégrée.

Si, au terme de son parcours, l'élève n'est pas parvenu à valider toutes les compétences exigées, il peut encore, grâce à un Dispositif de Fin de Parcours (DFP), décrocher sa certification en suivant un programme adapté à ses besoins et ce, aussi vite que possible. Ce DFP permet ainsi d'éviter l'impasse d'une scolarité déçue et le décrochage de l'élève.

B. Bulletins

Nous éditons trois bulletins par année scolaire.

Pour ce qui concerne le PEQ, ces bulletins récapitulent l'évolution de l'élève en indiquant les unités d'apprentissage (UAA, UQ) acquises et celles qui ne le sont pas encore. Les cotations classiques chiffrées n'existent donc plus. Seules les notations A (Acquis) ou NA (Non Acquis) sont mentionnées. Les 3^{èmes} années et les 7^{èmes} années non qualifiantes, non intégrées au PEQ, conservent ces cotations chiffrées pour les cours généraux et pour tous les cours de l'Option de Base Groupée sauf lors du dernier bulletin ou une épreuve intégrée sera notée A (Acquis) ou NA (Non Acquis).

Etudier en Hainaut!



Intentions et méthodes pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques découlent d'une intention fondatrice : l'équité face aux apprentissages et à la réussite. Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place une série de mesures.

A. Dans les cours généraux

- les cours de français, de mathématiques sont identiques pour toutes les classes d'un même niveau d'enseignement (idem pour les cours d'initiation scientifique et de langues modernes au 1^{er} degré) quel que soit le professeur. Cette mesure va être progressivement étendue à toutes les autres matières ;
- cette mesure s'applique aussi aux évaluations ;
- autant que possible, les cours généraux sont contextualisés (mise en relation des cours avec les matières des cours de l'option de base groupée) ;
- différenciation des apprentissages :
 - par l'utilisation de ressources numériques, plus ludiques et motivantes, telle que le « Projet Voltaire » en français ;
 - approche plus personnalisée des difficultés des élèves et proposition de travaux plus spécifiques hors cours via nos réseaux de communications internes ;
- remédiations pour tous les élèves en difficulté (voir chapitre ci-dessous)

B. Dans les cours de l'Option de Base Groupée

- groupes d'élèves aussi restreints que possible dans les ateliers pour favoriser les apprentissages ;
- contextualisation et actualisation des cours grâce à
 - des participations à des mini-usines, des visites d'entreprise ;
 - des formations dans les centres de compétences ;
 - des participations à des concours sectoriels ;
 - des stages obligatoires d'observation dès le deuxième degré ;
 - des stages en situation au 3^{ème} degré pour permettre à l'élève de mesurer ses compétences en situation réelle et de se confronter au monde du travail ;
- remédiations pour tous les élèves en difficulté (voir chapitre ci-dessous) ;
- mise en place de projets interdisciplinaires qui mobilisent les élèves de plusieurs secteurs, promeuvent l'entraide, préparent les futures collaborations possibles entre différents corps de métier.

Etudier en Hainaut!



Lutte contre l'échec scolaire

A. Remédiations

Dès avant l'instauration du PEQ, nous programmions des plages de remédiations pour aider les élèves à mieux maîtriser les matières. Elles sont aujourd'hui essentielles à la philosophie de nos enseignements.

Aujourd'hui, le P45 et ses heures privilégiées du jeudi après-midi offrent les périodes nécessaires à ces remédiations organisées pour tous les cours et, autant que possible, en petit groupe pour favoriser un enseignement adapté aux besoins ponctuels de l'élève.

La fin de l'année scolaire et le dernier bulletin coïncidant immanquablement avec les dernières évaluations certificatives, il était insensé de laisser les élèves sans remédiation, principalement dans les cours pratiques, pendant les vacances d'été.

Nous avons donc prévu deux semaines de remédiation en juin pour que tous les professeurs (cours généraux et OBG) puissent remédier aux lacunes des dernières évaluations.

B. Evaluation « Bis »

Ces évaluations font suite aux remédiations. Elles permettent aux élèves de présenter à nouveau une épreuve certificative des cours généraux (UAA) ou des cours de l'Option de Base Groupée (UQ).

En fin d'année scolaire, lors des deux semaines de remédiations évoquées plus haut, les professeurs de cours généraux pourront prévoir de nouvelles évaluations pour des UAA non encore acquises. De plus, il sera encore possible pour les élèves de valider des UAA pendant la période réservée à ce que l'on appelait précédemment les examens de passage à la rentrée scolaire suivante.

Les évaluations de l'OBG, elles, sont obligatoirement présentées lors des 5 derniers jours de l'année scolaire. Ceci, à nouveau, pour éviter un temps trop long et donc néfaste à la réussite entre la remédiation et la passation de l'épreuve.

C. Evaluation formative

En amont des évaluations certificatives, l'évaluation se veut aussi formative. Ces évaluations sont programmées à divers moments des apprentissages mais ne participent normalement pas à la certification. Elles peuvent concerner des points plus précis de la matière, intégrés plus tard à l'évaluation certificative qui réunira toutes les compétences acquises. Elles permettent, au professeur et à l'élève, de vérifier la bonne compréhension de la matière, de suivre la bonne évolution de l'apprentissage et d'adapter son travail pour viser la réussite.

D. Préparation au CESS de français

Dans l'enseignement qualifiant, l'épreuve externe certificative du CESS ne concerne que le français. Elle a lieu en 6^e année en Technique de Qualification et en 7^e année en Professionnel.

Pour mieux y préparer nos élèves, nous organisons, comme au premier degré, un CESS blanc quelques semaines avant l'épreuve officielle. Ceci pour afin de permettre à l'élève de juger de ses capacités à réussir l'épreuve, de comprendre ses lacunes éventuelles et de réviser en compagnie du professeur pour les réduire autant que possible. Il s'agit aussi de réduire le stress lié à l'inconnu d'une telle épreuve en les habituant aux conditions de passation et aux types de question qui leur seront posées.

Etudier en Hainaut!



E. Cellule d'accrochage scolaire.

Conscients qu'échec et décrochage scolaire sont intimement liés, nous avons créé une cellule d'accrochage scolaire qui s'occupera de la gestion des arrivées tardives et de l'absentéisme.

F. Coaching scolaire

Lors des jeudis après-midi du P45, nous apportons une aide spécifique à certains élèves en mal de repères et d'organisation. Il s'agit parfois de les conseiller simplement sur l'agencement et l'ordre de leurs cours ou de les aider à acquérir des méthodes de travail et de gestion de leur temps.

G. Intégration des élèves à besoins spécifiques

Chaque année, l'UT-IETS intègre de plus en plus d'élèves à besoins spécifiques ou issus de l'enseignement spécialisé.

Les besoins spécifiques sont la conséquence d'un trouble (dyslexie, dyscalculie, dysphasie par exemple) qui nécessitent la mise en place d'aménagements raisonnables qui permettront à l'élève d'aborder ses études plus sereinement. Ces aménagements sont étudiés avec les parents, le CPMS et la représentante du CAREPH (Cellule Aménagements Raisonnables de l'Enseignement Provincial du Hainaut). Un protocole reprenant tous les aménagements raisonnables (utilisation d'une tablette, au lieu d'un cahier, typographie des cours adaptée par exemple) est édité et adressé à l'ensemble de l'équipe éducative qui doit les respecter afin d'assurer les meilleures conditions de progression possibles à l'élève.

Pour ce qui concerne les élèves issus de l'enseignement spécialisé, l'UT-IETS travaille en partenariat avec le Pôle territorial de Charleroi Métropole qui veille à la bonne intégration de ces élèves. Pour chacun d'entre eux, le Pôle désigne un professeur, qui, aussi souvent que possible, apportera son soutien aux élèves en classe. Tous ces élèves en intégration bénéficient également d'aménagements raisonnables. Trois fois par année scolaire, les progrès sont évalués au cours d'une rencontre entre l'élève, ses parents, les représentants du pôle, de l'école et du CPMS.

H. Valorisation de la réussite

Chaque fin d'année scolaire, une cérémonie de proclamation est organisée dans le grand auditorium de l'école. Tous les parents sont invités, les lauréats sont proclamés et reçoivent un prix. Cette proclamation concerne tous les élèves qui décrochent un diplôme (CEB, CE1D, CESS). Certains élèves méritants sont eux aussi honorés.

Les travaux de nos élèves sont aussi valorisés sur notre site internet, lors de la journée portes ouvertes et pendant la semaine de promotion de nos enseignements sur le site du centre commercial « Ville 2 ».

Etudier en Hainaut!



L'équipement numérique

Depuis quelques années déjà, notre école s'est tournée vers la modernité numérique.

Le bâtiment Ferrer où sont dispensés les cours généraux dispose de nombreuses facilités offertes par les nouvelles technologies : WiFi, tableaux interactifs, etc.

Depuis 2023-2024, nous participons aussi au projet « Rentrée Numérique » de la Province du Hainaut. Cet ambitieux projet, qui s'inscrit parfaitement dans le Pacte pour un enseignement d'excellence, veut réduire la fracture numérique dans toutes les écoles de la Province.

Il s'agit de permettre à tous nos élèves d'acquérir des « Chromebooks » suivant un modèle de financement étalant des dépenses modiques sur trois ans (+/- 60 € par an, 20 € par trimestre).

L'objectif est double :

- permettre à nos élèves de rester connectés, en permanence, à l'école et à la maison, d'accéder à de nombreuses ressources numériques, à leurs cours et de rester en contact avec leurs professeurs ;
- autoriser des pédagogies soutenues par les outils des NTI, diversifiées, plus ludiques, plus adaptées au monde dans lequel évoluent nos élèves.

Les nécessaires formations (prise en main – socle de base) des élèves et des professeurs à cet outil ont été organisées et le seront encore pour les nouveaux élèves.

Lorsqu'ils intègrent l'école, tous les élèves reçoivent également une adresse courriel personnelle et institutionnelle qui nous autorise à leur envoyer toutes les informations scolaires nécessaires.

Pour pérenniser ce projet, l'école continuera de s'équiper en matériel didactique informatique. Si nous possédons d'ores et déjà plus d'une dizaine de tableaux blancs interactifs (TBI), à terme, l'objectif est d'équiper chaque classe de notre nouveau bâtiment d'un écran TBI.

Pour faciliter la communication entre tous les acteurs de l'école plusieurs applications sont utilisées :

- Teams, outil privilégié lors de la crise sanitaire, a été conservé, notamment pour développer des apprentissages ou des remédiations plus personnalisés ou pour faciliter la communication entre professeurs et élèves ;
- Cabanga, plateforme dédiée principalement aux professeurs (relevé des absences, bulletins) permet aussi de garder le contact avec les élèves et leurs parents.

Climat scolaire et bien-être de tous

Le bien-être des élèves et des membres de l'équipe éducative est une priorité à l'UT-IETS.

A. Accueil des élèves et sorties scolaires

Nous nous engageons à améliorer le bien-être des élèves en organisant régulièrement des sorties pédagogiques ou plus récréatives comme des visites de musée, des classes vertes ou des classes de mer.

Chaque début d'année scolaire, nous préparons un accueil particulier à nos élèves.

- Un accueil spécifique est réservé aux élèves de 1^{ère} année commune en début d'année scolaire (*voir chapitre « Notre 1^{er} degré – Transition primaire-secondaire*).

Etudier en Hainaut!



- Les élèves de 3^e et 4^{ème} années sont invités, avec les parents qui le souhaitent, à visiter les ateliers avec les professeurs. L'objectif est de permettre aux indécis de découvrir plus pratiquement l'univers du métier où ils s'engagent et, le cas échéant, permettre une rapide réorientation.
- Les élèves du degré supérieur sont eux guidés par les éducateurs et les titulaires de la section.

B. Cellule Bien-être

Cette cellule, composée de membres de notre service social ainsi que de professeurs, cible un objectif essentiel : l'épanouissement de chacun dans un environnement sécurisé. Considérant le bien-être de ses élèves et de ses enseignants comme nécessaire à la réussite scolaire, il s'agit ici d'essayer de créer les conditions idéales aux apprentissages, à l'enseignement et au vivre-ensemble.

Dans un contexte où la pression scolaire et le stress touchent de plus en plus d'élèves et d'enseignants, il est primordial de prôner les valeurs de bienveillance, de respect et de confiance pour favoriser un cadre de vie apaisé. Il est également important d'écouter tout un chacun et de proposer des solutions adaptées pour que notre communauté scolaire se développe de manière sereine et harmonieuse.

C. Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

C'est l'une de nos actions prioritaires. Nous prêtons une attention toute particulière aux relevés des absences des premières heures de la matinée et de l'après-midi. Grâce à la numérisation de ces relevés, nos éducateurs peuvent, très rapidement, entrer en contact avec les parents pour se renseigner sur la raison d'une absence ou pour les en avertir.

Nos éducateurs sont également très attentifs aux signes avant-coureurs de décrochage. Si un de nos élèves s'absente trop fréquemment, sans raison, ils en avertissent notre cellule d'accrochage scolaire ou nos assistantes sociales. Des entretiens avec l'élève (et ses parents si nécessaire) sont alors prévus pour cerner les causes de cet absentéisme et tenter, en collaboration, de trouver des solutions pour que l'étudiant réintègre l'école.

Nous nous conformons également strictement aux prescrits légaux en matière d'absentéisme.

Ainsi, aucun élève ne peut s'absenter sans justification valable plus de vingt demi-jours par année scolaire.

Au-delà de ce nombre, l'élève devra signer un contrat d'objectifs dont le but principal sera, évidemment, de ne plus s'absenter sans raison acceptable. S'il remplit ce contrat, il pourra récupérer sa capacité d'élève régulier et pourra être soumis à la sanction des études en fin d'année.

Lorsque le contact entre l'élève et l'école semble rompu, nos assistantes sociales peuvent aussi se rendre à domicile renouer ces liens et rappeler, notamment, l'obligation scolaire des mineurs.

Si tous nos efforts restent sans résultat, nous pouvons aussi nous adresser à d'autres services légaux : SAS (Service d'Accrochage Scolaire), voire informer le parquet de la situation si l'élève est en danger via le SAJ (Service d'Aide à la Jeunesse).

Etudier en Hainaut!



D. Connaissance du ROI

Nous en avons fait le constat, le Règlement d’ordre intérieur de notre école reste méconnu aux élèves ou mal interprété.

Pour que ce règlement, en tout cas ses principaux aspects, reste à l’esprit et à la vue de tous, nous en avons rédigé un résumé. Ce résumé est distribué à tous nos élèves et il leur est lu pour, qu’après analyse, leur information soit clarifiée.

Un exemplaire de ce résumé est affiché sous format A1 dans toutes les classes de cours.

Pour renforcer la lisibilité et la bonne compréhension du ROI, nous sensibilisons les professeurs à l’équité dans l’application de ces règles intimement liées au vivre ensemble.

E. Le P45

Pour rappel, les après-midis du jeudi (voir chapitre dédié au P45) consacrés à diverses activités hors cadre purement scolaire aident aussi à l’amélioration du climat scolaire grâce, notamment :

- au développement des bonnes relations professeurs-élèves ;
- à l’intérêt porté par les élèves à d’autres activités culturelles ou sportives.

F. Lutte contre le harcèlement (et le cyber harcèlement)

Depuis le début de l’année scolaire 2024-2025, et conformément aux demandes de la Fédération Wallonie Bruxelles, nous avons mis en place une cellule de lutte contre le harcèlement et le cyber harcèlement.

Les objectifs, stratégies et modalités de fonctionnement de cette cellule sont plus longuement explicités dans notre complément au Règlement d’ordre intérieur de l’enseignement secondaire ordinaire organisé par la Province de Hainaut et disponible sur le site de notre établissement (www.etudierenhainaut.be/universite-du-travail-charleroi)

G. Bien-être de l’équipe éducative

Conscients que le bien-être doit aussi bénéficier à l’équipe éducative, nous organisons chaque année des repas où toutes les personnes impliquées dans la vie éducative et administrative de l’école peuvent se retrouver, échanger et renforcer les liens propices à la collaboration.

Nous sommes également attentifs à ce que l’accueil des nouveaux professeurs permette leur intégration rapide. Ainsi, ils ne sont pas uniquement reçus par la direction lors de leur entrée en fonction, ils sont, comme requis par notre Contrat d’Objectifs, encadrés par une équipe de référents qui va les conseiller et les guider à remplir leurs obligations administratives et les aider à intégrer les particularités pédagogiques de notre établissement. Ils reçoivent ainsi l’organigramme ainsi que le Vade-Mecum de notre école.

Au cours du mois d’octobre, lors d’une cérémonie conviviale où l’on partage le verre de l’amitié, ces nouveaux professeurs sont présentés officiellement à tous les membres de l’équipe éducative.

Etudier en Hainaut!



L'encadrement différencié

L'encadrement différencié est une mesure qui permet à certaines écoles secondaires de bénéficier de moyens supplémentaires pour renforcer les connaissances de base, détecter rapidement les difficultés d'apprentissage et lutter contre l'échec et le décrochage scolaires.

Ces moyens sont octroyés si l'indice socio-économique de la région d'une école est parmi les moins favorables.

Cette mesure nous autorise :

- à organiser des périodes supplémentaires et nous permet ainsi de dédoubler des groupes-classes ;
- à bénéficier des services d'une assistante sociale à temps plein ;
- à engager des moyens supplémentaires pour l'organisation d'activités culturelles, ludiques ou de voyages.

La mixité des cours d'éducation physique et sportive

La mixité des cours de gymnastique est loin d'être une règle dans notre établissement. Néanmoins, par souci de rationalité, nous l'envisageons lorsqu'une classe compte un nombre restreint de filles. Cette mixité permettra ainsi de ne pas organiser un cours pour l'une ou l'autre demoiselle seulement et de les intégrer dans une classe où la motivation et l'émulation seront plus aisées.

Nos salles de gymnastique sont, en tout cas, pourvues de nombre de vestiaires nécessaires pour autoriser sereinement cette mixité.

Education à la citoyenneté

En accord avec l'une des 4 missions prioritaires de l'enseignement, nos enseignements doivent aussi préparer nos élèves à une citoyenneté responsable. Dans cette optique, nous amenons nos élèves à prendre part à des expériences de la vie démocratique telles que :

- l'élection des délégués d'élèves. Ces délégués désigneront ensuite leurs représentants au Conseil de Participation de l'école (organe démocratique de concertation où se retrouvent toutes les composantes de la communauté éducative - représentants du Pouvoir Organisateur, des professeurs, des parents, des élèves, du tissu économique, social et culturel local). Là, au même titre que les autres membres du conseil, ils pourront émettre des avis, adresser des requêtes à la direction et rester informés des orientations futures de l'école ;
- les débats de l'assemblée des jeunes de la Province du Hainaut où ils observeront les pratiques d'une assemblée démocratique ;
- la collaboration à la réalisation de projets à vocation sociale (construction de douches mobiles pour personnes sans-abri - Transformation d'un container maritime en maison mobile pour personnes précarisées) ;
- la sensibilisation au respect des autres et de leurs différences, notamment lors des cours de citoyenneté ;
- la participation à des projets et animations liés à l'éducation à l'environnement (sensibilisation à la consommation en circuit-court, au développement durable, participation à l'action BeWapp pour une Wallonie plus propre) ;
- la responsabilisation au respect de notre Règlement d'Ordre Intérieur déjà évoqué plus haut.

Etudier en Hainaut!



Ouverture sur le monde

L'école en général, la nôtre en conséquence, ne peut envisager ses enseignements en vase clos, sans les mettre en relation avec le monde, complexe et en perpétuelle évolution, qui nous entoure, sans préparer nos élèves à s'y intégrer.

Chaque année, nous organisons :

- plusieurs voyages (classes de mer, voyage des rhétoriciens) ;
- des sorties pédagogiques (visites de salons professionnels, d'entreprises, de chantiers, découvertes de technologies avancées dans les centres de compétences) pour que nos élèves dépassent le quotidien scolaire, éprouvent leurs connaissances, découvrent d'autres savoirs, vivent d'autres expériences formatrices ;
- des programmes de formations en Erasmus à l'étranger ;
- des séances d'information avec d'anciens étudiants qui témoignent de leur parcours professionnel.

Dans ce même objectif, dans un souci d'ouverture d'esprit, de développement de l'esprit critique, il est primordial de permettre à nos élèves d'avoir accès à la culture et de se confronter à diverses formes de créativité.

Nous adhérons ainsi au programme PECA (Parcours d'Education Culturelle et Artistique inscrit dans le Pacte pour un Enseignement d'Excellence). En collaboration avec les organismes culturels de la région, en relation avec nos enseignements, nous pouvons élaborer des projets avec nos élèves où ils pourront, par exemple, participer à l'élaboration d'un char de carnaval, visiter un musée en relation avec l'histoire ou la géographie, assister à une pièce de théâtre, en analyser les thèmes principaux avec les protagonistes...

Collaboration Ecole / Famille

Tout au long de l'année scolaire, nous restons, autant que possible, en contact avec les parents.

Nous les tenons au courant des dates importantes de l'année scolaire : les journées pédagogiques, les renseignements qui concernent les voyages scolaires, les dates des bulletins, les réunions de parents qui y sont associées, l'organisation des épreuves de fin d'année et de la seconde session d'août, les instructions concernant les procédures légales en cas de recours.

Outre le courrier traditionnel, nous privilégions les moyens numériques de communication que sont le mail institutionnel (chaque élève est doté d'une adresse électronique propre à l'école) et l'application Cabanga. Pour rappel, cette plateforme permet de transmettre rapidement de nombreuses informations scolaires (absences - bulletins) et d'échanger des messages avec les parents.

Nous incitons aussi les parents à participer à la vie de l'école. Ils sont évidemment les bienvenus lors de notre journée portes ouvertes mais ils peuvent également prendre part au conseil de participation de l'école ; organe primordial dans la vie de l'établissement car c'est là que toutes les composantes de la vie pédagogique se rencontrent pour contribuer à faire évoluer notre école et pour travailler à la résolution des problèmes qu'elle rencontre. Les représentants des parents, au nombre de trois, y sont élus pour une durée de 2 ans.

Nous espérons également relancer l'association des parents au sein de notre institution afin de nouer une collaboration plus étroite et plus constante encore. Chaque année, nous invitons tous les parents à une « rentrée académique » au mois d'octobre. Il s'agit alors de leur expliquer les projets de l'école, de répondre à leurs interrogations et de les sensibiliser à être de réels acteurs de la vie de notre école et de la scolarité de leurs enfants.

Etudier en Hainaut!



Enfin, pour garantir la transparence des dépenses liées aux frais scolaires, nous justifions régulièrement aux parents les coûts engendrés par les études de leur(s) enfant(s) (voir chapitre consacré à ce sujet)

Education à la santé

Que ce soit par initiative interne, en collaboration avec le CPMS et le centre de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE) ou en réponse aux prescrits de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous accordons une grande importance à la promotion de la santé.

- Nos élèves du premier degré profitent de déjeuners malins (projet Proxial de la Province du Hainaut) pour être sensibilisés au développement durable et à la consommation en circuit-court.
- Nous planifions des séances d'informations et de sensibilisation à l'hygiène, aux maladies sexuellement transmissibles, aux assuétudes.
- Une cellule de lutte contre le harcèlement est active tout au long de l'année scolaire.
- Toutes nos classes de 4^{ème} année participent aux animations EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle)

Politique des frais scolaires et gratuité

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'accès à l'enseignement est gratuit. Néanmoins, certains frais peuvent être réclamés aux parents. Depuis la rentrée 2019 / 2020, nous sommes tenus de communiquer régulièrement aux parents le décompte des frais scolaires qui ne relèvent pas de la gratuité.

- Pour les photocopies, les parents paient un montant globalisé. Ce montant varie selon les sections et les classes mais ne peut excéder 75 € par élève et par an.
- Des activités sportives, pédagogiques et culturelles peuvent entraîner d'autres frais (nuitées, voyages, visites)

En aucun cas les élèves ne peuvent manipuler l'argent nécessaire au paiement des frais scolaires.

La Province du Hainaut a créé une régie qui gère tous ces frais et s'adresse directement aux parents sur base des documents comptables que nous lui fournissons. Néanmoins, pour quelques temps encore, l'édition des photocopies est gérée par l'Amicale des professeurs. C'est l'école qui envoie dès lors, régulièrement, un relevé de ces frais de photocopies ainsi qu'un virement bancaire pour effectuer le paiement.

Dans notre établissement, l'ASBL L'EFFORT, constituée par des bénévoles, peut apporter son soutien aux élèves en difficultés financières que ce soit pour alléger le montant de ces frais ou pour toute autre aide pécuniaire.

Etudier en Hainaut!

